



Média-
thèques

niortagglo

AUTORISATION PARENTALE

Pour s'inscrire dans les bibliothèques de Niort Agglo, les enfants de moins de 13 ans doivent être accompagnés de leur responsable légal.

Dans tous les cas, pour s'inscrire, il est demandé aux mineurs de présenter l'autorisation jointe signée par leur responsable légal ainsi qu'une photocopie d'un justificatif de domicile (facture d'électricité ou de téléphone, quittance de loyer, ...) daté de moins de 3 mois.

L'abonnement est gratuit pour les jeunes résidents de Niort Agglo, jusqu'à l'âge de 18 ans (révolus).

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) responsable légal de

Nom : prénom : date de naissance :

Adresse : Tél. :

E.Mail :

me porte garant(e) de lui /d'elle, pour ce qui concerne le bon usage des bibliothèques et le respect des documents (remplacement des documents perdus ou détériorés, respect des délais de prêt et le cas échéant, utilisation du matériel de jeux vidéo et des postes internet)*.

- Donne mon accord pour son inscription dans le réseau des bibliothèques de Niort Agglo
- Autorise l'accès à internet sur les postes de la médiathèque.
- Autorise l'accès à la salle Pixel et aux jeux vidéo qui y sont proposés*.

Date

Signature :

* Règlement des bibliothèques publiques de Niort Agglo consultable sur mediatheques.niortagglo.fr

Direction des bibliothèques et de la lecture publique

mediatheques.niortagglo.fr

Tél : 05 49 78 70 71

niortagglo

www.niortagglo.fr